

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 11/04/2024

L'an deux-mil-vingt-quatre, le jeudi onze avril à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni à la Maison de la Famille et des Solidarités, en séance ordinaire sous la présidence de Madame Sylvie GOULAY, Vice-Présidente.

Nombre de membres en exercice : **16** – Présents : **9** – Pouvoirs : **2** – Votants : **11**

Date de convocation du Conseil d'Administration = 29/03/2024.

Présents :

Mme Véronique BABIN, Mme Colette CARON, Mme Christiane CHERRIER, Mme Sylvie GOULAY, Mme Martine VANTREESE : Membres élus.

Mme Joëlle BEAUCLE, Mme Nicole LEMASLE, M. François TRANCHARD, Mme WARLOP Christine : Membres nommés.

Absents excusés sans pouvoir :

M. Frédéric DUCHÉ, Mme Manuela GIMENEZ, M. Jean-Patrick HOURCASTAGNOU, Mme Géraldine REQUILLARD.

Absents excusés avec pouvoir :

Mme Elisabeth THUAULT, Mme Françoise LORENZI.

Absents :

Mme Jocelyne JACQUOT.

Secrétaire de séance : Mme Martine VANTREESE

Numéro : **2024-05**

Pole : CCAS

Rapporteur : Madame Sylvie GOULAY Vice-présidente

Objet : Budget CCAS : Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif en 2023

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de madame Sylvie GOULAY, Vice - Présidente, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2023 dressé par M. Frédéric DUCHÉ, Président du

C.C.A.S., après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

La comparaison s'effectue entre la page n°21 du compte de gestion et la page n°6 A1 de l'exécution du budget du compte administratif du CCAS ci jointes.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Et après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : DE CONSTATER les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion, établi par le Trésorier Municipal, relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Article 2 : D'APPROUVER le Compte de Gestion de l'exercice considéré, établi par le Trésorier Municipal, qui visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve ;

Article 3 : D'APPROUVER le Compte Administratif 2023 du C.C.A.S. qui se résume ainsi :

Section de fonctionnement :

Dépenses :	548 513.09 €
Recettes :	549 143.61 €
Excédent de fonctionnement :	+ 630.52 €

Section d'investissement :

Dépenses :	93 266.99 €
Recettes :	184 431.91 €
Excédent d'investissement :	+ 91 164.92 €

Article 4 : Ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de l'Eure, et à Monsieur le Trésorier Municipal,

La présente délibération est ADOPTÉE à l'unanimité des membres.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an susdits,

M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Pour le Président et par délégation
La Vice-Présidente
Sylvie GOULAY



IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 11
VOTES :
Pour : 11
Contre : 1
Abstentions : 1

Date de convocation : 05/04/2024.

Présenté par (1).

A Les Andelys

, le 11/04/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session.

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

CA du 11/04/2024

M.	Frédéric	DUCHÉ	Maire des Andelys	Présidente du C.C.A.S.	
Mme	Sylvie	GOULAY	Adjointe au Maire	Vice-Présidente du C.C.A.S.	
Mme	Martine	VANTREESE	Adjointe au Maire	Membre élu du C.A. du C.C.A.S.	
Mme	Colette	CARON	Conseillère Municipale	Membre élu du C.A. du C.C.A.S.	
Mme	Véronique	BABIN	Conseillère Municipale	Membre élu du C.A. du C.C.A.S.	
Mme	Christiane	CHERRIER	Conseillère Municipale	Membre élu du C.A. du C.C.A.S.	
Mme	Françoise	LORENZI	Conseillère Municipale	Membre élu du C.A. du C.C.A.S.	
Mme	Jean-Patrick	HOURCASTAGNOU	Conseiller Municipal	Membre élu du C.A. du C.C.A.S.	
Mme	Manuela	GIMENEZ	Conseillère Municipale	Membre élu du C.A. du C.C.A.S.	
M.	Elisabeth	THUAULT	Amicale de l'Hôpital Saint Jacques	Membre nommé du C.A. du C.C.A.S.	
Mme	Joëlle	BEAUCLÉ	U.D.A.F. de l'Eure	Membre nommé du C.A. du C.C.A.S.	
Mme	Jocelyne	JACQUOT	Club de l'Amitié	Membre nommé du C.A. du C.C.A.S.	
Mme	Géraldine	REQUILLARD	Directrice adjointe	Membre nommé du C.A. du C.C.A.S.	
Mme	Nicole	LEMASLE	SORESO	Membre nommé du C.A. du C.C.A.S.	
Mme	Christine	WARLOP	A.P.E.F.A TOUT VAPEUR	Membre nommé du C.A. du C.C.A.S.	
M.	François	TRANCHARD	Les Restaurants du Cœur	Membre nommé du C.A. du C.C.A.S.	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant ;

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 11/04/2024

L'an deux-mil-vingt-quatre, le jeudi onze avril à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni à la Maison de la Famille et des Solidarités, en séance ordinaire sous la présidence de Madame Sylvie GOULAY, Vice-Présidente.

Nombre de membres en exercice : **16** – Présents : **9** – Pouvoirs : **2** – Votants : **11**

Date de convocation du Conseil d'Administration = 29/03/2024.

Présents :

Mme Véronique BABIN, Mme Colette CARON, Mme Christiane CHERRIER, Mme Sylvie GOULAY, Mme Martine VANTREESE : Membres élus.

Mme Joëlle BEAUCLE, Mme Nicole LEMASLE, M. François TRANCHARD, Mme WARLOP Christine : Membres nommés.

Absents excusés sans pouvoir :

M. Frédéric DUCHÉ, Mme Manuela GIMENEZ, M. Jean-Patrick HOURCASTAGNOU, Mme Géraldine REQUILLARD.

Absents excusés avec pouvoir :

Mme Elisabeth THUAULT, Mme Françoise LORENZI.

Absents :

Mme Jocelyne JACQUOT.

Secrétaire de séance : Mme Martine VANTREESE

Numéro : **2024- 06**

Pole : CCAS

Rapporteur : Madame Sylvie GOULAY Vice-présidente

Objet : BUDGET CCAS – Affectation des résultats de l'exercice 2023

Le rapporteur rappelle qu'après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023 statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022 et constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

Section	Fonctionnement	Investissement
Résultat 2022	+ 93 812.62 €	- 83 715.72 €
Affectation au 1068 (2022)	- 89 437.43 €	
Résultat 2023	+ 630.52 €	+ 91 164.92 €
Total 2023 hors R.A.R	+ 5 005.71 €	+ 7 449.20 €
Restes à réaliser :		
Dépenses		- 1 719.72 €
Recettes		
Besoin de financement		
Excédent reporté	+ 5 005.71 €	+ 7 449.20 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré,

CONSIDERANT que, seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

DECIDE

Article 1 : D'AFFECTER le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	5 005.71 €
Déficit à reporter (ligne 001) en dépenses d'Investissement	0.00 €
Affectation obligatoire: A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	€ 5 005.71

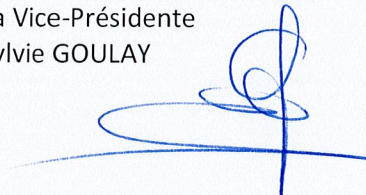
Article 2 : Ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de l'Eure, ainsi qu'à Monsieur le Trésorier Municipal,

La présente délibération est ADOPTÉE à l'unanimité des membres.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an susdits,

M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Pour le Président et par délégation
La Vice-Présidente
Sylvie GOULAY



Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 19/04/2024

ID : 027-262700511-20240411-2024_06-DE



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 11/04/2024

L'an deux-mil-vingt-quatre, le jeudi onze avril à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni à la Maison de la Famille et des Solidarités, en séance ordinaire sous la présidence de Madame Sylvie GOULAY, Vice-Présidente.

Nombre de membres en exercice : **16** – Présents : **9** – Pouvoirs : **2** – Votants : **11**

Date de convocation du Conseil d'Administration = 29/03/2024.

Présents :

Mme Véronique BABIN, Mme Colette CARON, Mme Christiane CHERRIER, Mme Sylvie GOULAY, Mme Martine VANTREESE : Membres élus.

Mme Joëlle BEAUCLE, Mme Nicole LEMASLE, M. François TRANCHARD, Mme WARLOP Christine : Membres nommés.

Absents excusés sans pouvoir :

M. Frédéric DUCHÉ, Mme Manuela GIMENEZ, M. Jean-Patrick HOURCASTAGNOU, Mme Géraldine REQUILLARD.

Absents excusés avec pouvoir :

Mme Elisabeth THUAULT, Mme Françoise LORENZI.

Absents :

Mme Jocelyne JACQUOT.

Secrétaire de séance : Mme Martine VANTREESE

Numéro : **2024-07**

Pole : CCAS

Rapporteur : Madame Sylvie GOULAY Vice-présidente

Objet : Budget primitif 2024 du Centre Communal d'Action Sociale

Le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance des éléments relatifs au Budget Primitif,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : D'APPROUVER le Budget Primitif 2024 du Centre Communal d'Action Sociale qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 716 920,00 €

Recettes : 716 920,00 €

Section d'investissement :

Dépenses : 115 444.00€

Recettes : 115 444.00€

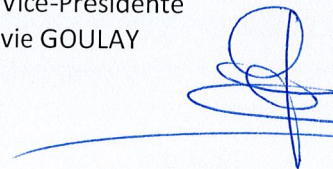
Article 2 : Ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de l'Eure, ainsi qu'à Monsieur le Trésorier Municipal,

La présente délibération est ADOPTÉE à l'unanimité des membres.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an susdits,

M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Pour le Président et par délégation
La Vice-Présidente
Sylvie GOULAY



Centre Communal d'Action Sociale : LES ANDELYS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 26270051100013

POSTE COMPTABLE : Centre des Finances Publiques des Andelys

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : CCAS (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	42
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	45
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	47
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	48
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	
B3.2 - Etalement des provisions	
B4 - Etat des charges transférées	
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	
B6 - Prêts	
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	
B7.3 - Etat des emprunts garantis	
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	
B7.8 - Autres engagements donnés	
B7.9 - Autres engagements reçus	
B8 - Subventions versées	52
B9 - Etat du personnel	54
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	55
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	58
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	59
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	60
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	61

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios

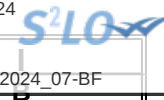
	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	
3 Dépenses d'équipement brut / population	
4 Encours de dette / population (2) (3)	
5 DGF / population	
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

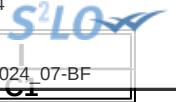
- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	641 780,08	733 575,52	-79 340,53	A1	12 454,91
Investissement	93 266,99	184 431,91	(3) -83 715,72	A2	7 449,20
Fonctionnement	548 513,09	549 143,61	(4) 4 375,19	A3	5 005,71

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 1 719,72	III + IV 0,00	B1	-1 719,72	
Investissement	I 1 719,72	III 0,00	B2	-1 719,72	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	10 735,19
Investissement	A2 + B2	5 729,48
Fonctionnement	A3 + B3	5 005,71

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 719,72
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	474,72
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
15	Opération d'équipement n° 15	1 245,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	113 724,28	107 994,80
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 719,72	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 7 449,20
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		115 444,00	115 444,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	716 920,00	711 914,29
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 5 005,71
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		716 920,00	716 920,00
TOTAL DU BUDGET (4)		832 364,00	832 364,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

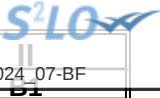
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

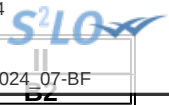


II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
---------------	------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	9 260,00	9 260,00	9 260,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	60 836,57	1 245,00	74 064,60	74 064,60	75 309,60
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		60 836,57	1 245,00	83 324,60	83 324,60	84 569,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	35 600,00	474,72	30 024,68	30 024,68	30 499,40
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		35 600,00	474,72	30 024,68	30 024,68	30 499,40
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		96 436,57	1 719,72	113 349,28	113 349,28	115 069,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	375,00		375,00	375,00	375,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		375,00		375,00	375,00	375,00

TOTAL	96 811,57	1 719,72	113 724,28	113 724,28	115 444,00
--------------	------------------	-----------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	115 444,00
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	8 671,57	0,00	13 164,82	13 164,82	13 164,82
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		58 671,57	0,00	13 164,82	13 164,82	13 164,82
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	140,00	0,00	1 162,00	1 162,00	1 162,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	89 437,43	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		90 577,43	0,00	1 162,00	1 162,00	1 162,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		149 249,00	0,00	14 326,82	14 326,82	14 326,82

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		56 667,98	56 667,98	56 667,98
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	37 000,00		37 000,00	37 000,00	37 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		37 000,00		93 667,98	93 667,98	93 667,98

TOTAL	186 249,00	0,00	107 994,80	107 994,80	107 994,80
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	7 449,20
--	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	115 444,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

93 292,98

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 19/04/2024

ID : 027-262700511-20240411-2024_07-BF



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	283 699,72	0,00	261 376,50	261 376,50	261 376,50
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	219 210,00	0,00	311 721,52	311 721,52	311 721,52
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	13 146,00	0,00	38 670,00	38 670,00	38 670,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	23 849,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		539 904,72	0,00	611 768,02	611 768,02	611 768,02
66	Charges financières	9 481,28	0,00	11 384,00	11 384,00	11 384,00
67	Charges spécifiques (3)	300,00	0,00	100,00	100,00	100,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		549 686,00	0,00	623 252,02	623 252,02	623 252,02

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		56 667,98	56 667,98	56 667,98
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	37 000,00		37 000,00	37 000,00	37 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		37 000,00		93 667,98	93 667,98	93 667,98

TOTAL	586 686,00	0,00	716 920,00	716 920,00	716 920,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	716 920,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT****C2****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	45 010,00	0,00	59 986,48	59 986,48	59 986,48
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	235 426,00	0,00	234 789,00	234 789,00	234 789,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	301 499,81	0,00	413 763,81	413 763,81	413 763,81
Total des recettes de gestion courante		581 935,81	0,00	711 539,29	711 539,29	711 539,29
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		581 935,81	0,00	711 539,29	711 539,29	711 539,29

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	375,00		375,00	375,00	375,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		375,00		375,00	375,00	375,00

TOTAL	582 310,81	0,00	711 914,29	711 914,29	711 914,29
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	5 005,71
---	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	716 920,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	93 292,98
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE – DEPENSES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	375,00	375,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	30 499,40	0,00	30 499,40
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	84 569,60		84 569,60
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		115 069,00	375,00	115 444,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	115 444,00
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	261 376,50		261 376,50
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	311 721,52		311 721,52
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	38 670,00	0,00	38 670,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	11 384,00	0,00	11 384,00
67	Charges spécifiques (9)	100,00	0,00	100,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	37 000,00	37 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		56 667,98	56 667,98
Dépenses de fonctionnement – Total		623 252,02	93 667,98	716 920,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	716 920,00
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.



- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – RECETTES****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 162,00	0,00	1 162,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	13 164,82	0,00	13 164,82
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		37 000,00	37 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		56 667,98	56 667,98
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		14 326,82	93 667,98	107 994,80

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

7 449,20

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

115 444,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	3 000,00		3 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	59 986,48		59 986,48
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	234 789,00		234 789,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	413 763,81	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	375,00	375,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		711 539,29	375,00	711 914,29

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

5 005,71

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

716 920,00



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		96 811,57	1 719,72	0,00	113 724,28	113 724,28	0,00	113 724,28	115 444,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	60 836,57	1 245,00	0,00	83 324,60	83 324,60	0,00	83 324,60	84 569,60
Total des dépenses d'équipement		60 836,57	1 245,00	0,00	83 324,60	83 324,60	0,00	83 324,60	84 569,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	35 600,00	474,72		30 024,68	30 024,68		30 024,68	30 499,40
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		35 600,00	474,72	0,00	30 024,68	30 024,68	0,00	30 024,68	30 499,40
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		96 436,57	1 719,72	0,00	113 349,28	113 349,28	0,00	113 349,28	115 069,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	375,00			375,00	375,00		375,00	375,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		375,00			375,00	375,00		375,00	375,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

115 444,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 19/04/2024

ID : 027-262700511-20240411-2024_07-BF



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		96 811,57	0,00	107 994,80	107 994,80	107 994,80
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	8 671,57	0,00	13 164,82	13 164,82	13 164,82
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		58 671,57	0,00	13 164,82	13 164,82	13 164,82
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	140,00	0,00	1 162,00	1 162,00	1 162,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 140,00	0,00	1 162,00	1 162,00	1 162,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		59 811,57	0,00	14 326,82	14 326,82	14 326,82
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		56 667,98	56 667,98	56 667,98
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	37 000,00		37 000,00	37 000,00	37 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		37 000,00		93 667,98	93 667,98	93 667,98

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

7 449,20

Affectation au compte 1068 (8)

0,00

Total des recettes d'investissement cumulées

115 444,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 19/04/2024

ID : 027-262700511-20240411-2024_07-BF





III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		96 811,57	1 719,72	0,00	113 724,28	113 724,28	0,00	113 724,28	115 444,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	60 836,57	1 245,00	0,00	83 324,60	83 324,60	0,00	83 324,60	84 569,60
Total des dépenses d'équipement		60 836,57	1 245,00	0,00	83 324,60	83 324,60	0,00	83 324,60	84 569,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	35 600,00	474,72		30 024,68	30 024,68		30 024,68	30 499,40
1641 165	Emprunts en euros Dépôts et cautionnements reçus	33 600,00 2 000,00	0,00 474,72		28 500,00 1 524,68	28 500,00 1 524,68		28 500,00 1 524,68	28 500,00 1 999,40
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		35 600,00	474,72	0,00	30 024,68	30 024,68	0,00	30 024,68	30 499,40
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		96 436,57	1 719,72	0,00	113 349,28	113 349,28	0,00	113 349,28	115 069,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	375,00			375,00	375,00		375,00	375,00

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 19/04/2024

ID : 027-262700511-20240411-2024_07-BF

TOTAL

(RAR N-1 + Vote)

510

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP		
			I			II			III = I + II
	Reprise sur autofinancement antérieur	375,00			375,00	375,00		375,00	375,00
13913	Subv. transf. Départements	375,00			375,00	375,00		375,00	375,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		375,00			375,00	375,00		375,00	375,00

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

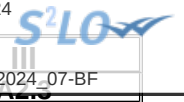
Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
14	ACQUISITION MATERIEL CCAS FRPA ACQUISITION MATERIEL CCAS RA		0,00	0,00	24 972,35	24 972,35	0,00	24 972,35
15	TRAVAUX RA TRAVAUX FRPA		0,00	1 245,00	58 352,25	58 352,25	0,00	58 352,25
TOTAL			0,00	1 245,00	83 324,60	83 324,60	0,00	83 324,60

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 14
LIBELLE : ACQUISITION MATERIEL CCAS FRPA ACQUISITION MATERIEL CCAS RA
ACQUISITION MATERIEL CCAS FRPA ACQUISITION MATERIEL CCAS RA
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
				24 972,35	24 972,35
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	260,00	260,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	260,00	260,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	24 712,35	24 712,35
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	1 020,00	1 020,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	23 692,35	23 692,35
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
				0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-24 972,35**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 15
LIBELLE : TRAVAUX RA TRAVAUX FRPA TRAVAUX FRPA TRAVAUX RA
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 1 245,00	58 352,25	b 58 352,25
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 245,00	49 352,25	49 352,25
21321	Immeubles de rapport	0,00	1 245,00	49 352,25	49 352,25
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-59 597,25**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

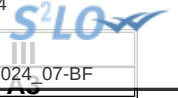
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

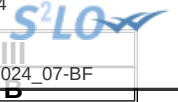
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		96 811,57	0,00	107 994,80	107 994,80	107 994,80
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	8 671,57	0,00	13 164,82	13 164,82	13 164,82
1313	Subv. transf. Départements	8 671,57	0,00	998,00	998,00	998,00
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	0,00	0,00	12 166,82	12 166,82	12 166,82
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		58 671,57	0,00	13 164,82	13 164,82	13 164,82
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	140,00	0,00	1 162,00	1 162,00	1 162,00
10222	FCTVA	140,00	0,00	1 162,00	1 162,00	1 162,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 140,00	0,00	1 162,00	1 162,00	1 162,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		59 811,57	0,00	14 326,82	14 326,82	14 326,82
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		56 667,98	56 667,98	56 667,98
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	37 000,00		37 000,00	37 000,00	37 000,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	0,00		0,00	0,00	0,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	10 479,00		10 479,00	10 479,00	10 479,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	338,00		338,00	338,00	338,00
281321	Immeubles de rapport	17 078,80		17 078,80	17 078,80	17 078,80
281351	Bâtiments publics	517,00		517,00	517,00	517,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 041,00		1 041,00	1 041,00	1 041,00
28181	Installations générales, aménagt divers	223,00		223,00	223,00	223,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	583,00		583,00	583,00	583,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00

SLOW

TOTAL (RAR N-1 + Vote)

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	
			I		II	III = I + II
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	738,00		738,00	738,00	738,00
28188	Autres immo. corporelles	6 002,20		6 002,20	6 002,20	6 002,20
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		37 000,00		93 667,98	93 667,98	93 667,98

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 166 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		586 686,00	0,00	0,00	716 920,00	716 920,00	0,00	716 920,00	716 920,00
011	Charges à caractère général (3)	283 699,72	0,00	0,00	261 376,50	261 376,50	0,00	261 376,50	261 376,50
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	219 210,00	0,00		311 721,52	311 721,52		311 721,52	311 721,52
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	13 146,00	0,00	0,00	38 670,00	38 670,00	0,00	38 670,00	38 670,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	23 849,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		539 904,72	0,00	0,00	611 768,02	611 768,02	0,00	611 768,02	611 768,02
66	Charges financières	9 481,28	0,00		11 384,00	11 384,00		11 384,00	11 384,00
67	Charges spécifiques (3)	300,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		9 781,28	0,00	0,00	11 484,00	11 484,00		11 484,00	11 484,00
Total des dépenses réelles		549 686,00	0,00	0,00	623 252,02	623 252,02	0,00	623 252,02	623 252,02
023	Virement à la section d'investissement	0,00			56 667,98	56 667,98		56 667,98	56 667,98
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	37 000,00			37 000,00	37 000,00		37 000,00	37 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		37 000,00			93 667,98	93 667,98		93 667,98	93 667,98

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

716 920,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 19/04/2024

ID : 027-262700511-20240411-2024_07-BF





III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		582 310,81	0,00	711 914,29	711 914,29	711 914,29
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	45 010,00	0,00	59 986,48	59 986,48	59 986,48
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	235 426,00	0,00	234 789,00	234 789,00	234 789,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	301 499,81	0,00	413 763,81	413 763,81	413 763,81
Total des recettes de gestion des services		581 935,81	0,00	711 539,29	711 539,29	711 539,29
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		581 935,81	0,00	711 539,29	711 539,29	711 539,29
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	375,00		375,00	375,00	375,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		375,00		375,00	375,00	375,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

5 005,71

Total des recettes de fonctionnement cumulées

716 920,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

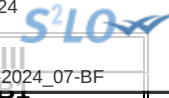
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		586 686,00	0,00	0,00	716 920,00	716 920,00	0,00	716 920,00	716 920,00
011	Charges à caractère général (4)	283 699,72	0,00	0,00	261 376,50	261 376,50	0,00	261 376,50	261 376,50
6042	Achats de prestations de services	17 390,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	4 200,00	0,00		4 200,00	4 200,00	0,00	4 200,00	4 200,00
60612	Energie - Electricité	38 157,00	0,00		35 744,00	35 744,00	0,00	35 744,00	35 744,00
60621	Combustibles	50,00	0,00		80,00	80,00	0,00	80,00	80,00
60622	Carburants	1 950,00	0,00		3 030,00	3 030,00	0,00	3 030,00	3 030,00
60623	Alimentation	44 784,00	0,00		44 024,00	44 024,00	0,00	44 024,00	44 024,00
60628	Autres fournitures non stockées	100,00	0,00		182,00	182,00	0,00	182,00	182,00
60631	Fournitures d'entretien	1 400,00	0,00		1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
60632	Fournitures de petit équipement	18 715,00	0,00		25 817,00	25 817,00	0,00	25 817,00	25 817,00
6064	Fournitures administratives	3 052,00	0,00		2 972,00	2 972,00	0,00	2 972,00	2 972,00
611	Contrats de prestations de services	19 335,00	0,00		44 519,00	44 519,00	0,00	44 519,00	44 519,00
61351	Matériel roulant	3 166,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00		4 825,00	4 825,00	0,00	4 825,00	4 825,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
61551	Entretien matériel roulant	250,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	10 127,72	0,00		14 076,00	14 076,00	0,00	14 076,00	14 076,00
6161	Multirisques	380,00	0,00		380,00	380,00	0,00	380,00	380,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00		4 279,50	4 279,50	0,00	4 279,50	4 279,50
617	Etudes et recherches	14 865,00	0,00		11 050,00	11 050,00	0,00	11 050,00	11 050,00
6182	Documentation générale et technique	359,00	0,00		359,00	359,00	0,00	359,00	359,00
6184	Versements à des organismes de formation	900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	17 310,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00		41 003,00	41 003,00	0,00	41 003,00	41 003,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	697,00	0,00		826,00	826,00	0,00	826,00	826,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	650,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	6 790,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	3 966,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	756,00	0,00		931,00	931,00	0,00	931,00	931,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
63512	Taxes foncières	58 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	270,00	0,00		270,00	270,00	0,00	270,00	270,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	7 180,00	0,00		10 909,00	10 909,00	0,00	10 909,00	10 909,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	219 210,00	0,00		311 721,52	311 721,52		311 721,52	311 721,52
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	4 608,00	0,00		65 709,00	65 709,00		65 709,00	65 709,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	143,00	0,00		160,00	160,00		160,00	160,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	0,00	0,00		21,00	21,00		21,00	21,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 636,00	0,00		3 046,76	3 046,76		3 046,76	3 046,76
64111	Rémunération principale titulaires	51 667,00	0,00		52 520,00	52 520,00		52 520,00	52 520,00
64112	SFT, indemnité de résidence	1 842,00	0,00		886,00	886,00		886,00	886,00
64118	Autres indemnités	9 384,00	0,00		11 836,04	11 836,04		11 836,04	11 836,04
64131	Rémunérations	89 896,00	0,00		106 924,64	106 924,64		106 924,64	106 924,64
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00		920,00	920,00		920,00	920,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	35 700,00	0,00		41 812,59	41 812,59		41 812,59	41 812,59
6453	Cotisations aux caisses de retraites	16 293,00	0,00		22 217,78	22 217,78		22 217,78	22 217,78
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 641,00	0,00		4 367,71	4 367,71		4 367,71	4 367,71
6455	Cotisations pour assurance du personnel	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		1 100,00	1 100,00		1 100,00	1 100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	400,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
6488	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	13 146,00	0,00	0,00	38 670,00	38 670,00	0,00	38 670,00	38 670,00
65133	Secours d'urgence	0,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
65134	Aides	0,00	0,00		17 570,00	17 570,00	0,00	17 570,00	17 570,00
65312	Frais de mission et de déplacement	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 070,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	4 600,00	0,00		4 600,00	4 600,00	0,00	4 600,00	4 600,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
65888	Autres	3 176,00	0,00		3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 19/04/2024

ID : 027-262700511-20240411-2024_07-BF


TOTAL

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	23 849,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65861	Frais de personnel	6 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65862	Matériel, équipement et fournitures	17 349,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		539 904,72	0,00	0,00	611 768,02	611 768,02	0,00	611 768,02	611 768,02
66	Charges financières	9 481,28	0,00		11 384,00	11 384,00		11 384,00	11 384,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 536,00	0,00		9 738,00	9 738,00		9 738,00	9 738,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	595,28	0,00		946,00	946,00		946,00	946,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	350,00	0,00		700,00	700,00		700,00	700,00
67	Charges spécifiques (4)	300,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	300,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		9 781,28	0,00	0,00	11 484,00	11 484,00		11 484,00	11 484,00
Total des dépenses réelles		549 686,00	0,00	0,00	623 252,02	623 252,02	0,00	623 252,02	623 252,02
023	Virement à la section d'investissement	0,00			56 667,98	56 667,98		56 667,98	56 667,98
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	37 000,00			37 000,00	37 000,00		37 000,00	37 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	37 000,00			37 000,00	37 000,00		37 000,00	37 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		37 000,00			93 667,98	93 667,98		93 667,98	93 667,98

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	946,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	946,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 19/04/2024

ID : 027-262700511-20240411-2024_07-BF





III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		582 310,81	0,00	711 914,29	711 914,29	711 914,29
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	45 010,00	0,00	59 986,48	59 986,48	59 986,48
70311	Concessions cimetières (produit net)	16 000,00	0,00	23 825,00	23 825,00	23 825,00
7066	Redevances services à caractère social	29 010,00	0,00	36 161,48	36 161,48	36 161,48
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	235 426,00	0,00	234 789,00	234 789,00	234 789,00
744	FCTVA	926,00	0,00	489,00	489,00	489,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	24 500,00	0,00	24 300,00	24 300,00	24 300,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	210 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	301 499,81	0,00	413 763,81	413 763,81	413 763,81
752	Revenus des immeubles	243 799,81	0,00	243 799,81	243 799,81	243 799,81
75888	Autres	57 700,00	0,00	169 964,00	169 964,00	169 964,00
Total des recettes de gestion des services		581 935,81	0,00	711 539,29	711 539,29	711 539,29
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		581 935,81	0,00	711 539,29	711 539,29	711 539,29
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	375,00		375,00	375,00	375,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	375,00		375,00	375,00	375,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		375,00		375,00	375,00	375,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

Montant net	0,00
-------------	------

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 19/04/2024

ID : 027-262700511-20240411-2024_07-BF

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

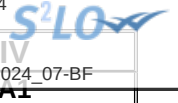
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		30 024,68	1 230,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 094,60	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	30 024,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	260,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	970,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 094,60	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		14 326,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 162,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	13 164,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		113 349,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		30 024,68
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		9 260,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		74 064,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		14 326,82
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 162,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		13 164,82
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



TOTAL

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports		
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		11 384,00	382 461,26	0,00	0,00	0,00	0,00	198 031,76	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	94 183,50	0,00	0,00	0,00	0,00	153 068,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	280 177,76	0,00	0,00	0,00	0,00	31 543,76	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	8 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 320,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	11 384,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		489,00	243 737,00	0,00	0,00	0,00	0,00	467 313,29	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	30 737,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 249,48	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	489,00	210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 300,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	413 763,81	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	30 875,00	500,00	0,00	0,00		623 252,02
011	Charges à caractère général	0,00	13 625,00	500,00	0,00	0,00		261 376,50
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		311 721,52
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	17 250,00	0,00	0,00	0,00		38 670,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		11 384,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		100,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		711 539,29
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		59 986,48
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		234 789,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		413 763,81
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 19/04/2024

ID : 027-262700511-20240411-2024_07-BF


IV
D.V.E.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
10001750478	03/02/2023	0,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					390 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					390 000,00									
69521 5201456	CAISSE DEPOTS-CONSIGNATION	23/10/2017	29/12/2017	01/02/2018	390 000,00	V		3,600	0,000		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Publié le 19/04/2024			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	dicité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					390 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		284 000,00					6 500,00	2 078,15	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		284 000,00					6 500,00	2 078,15	0,00	0,00
69521 5201456	N	0,00	A-1	284 000,00	0,00	V		0,000	6 500,00	2 078,15	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		284 000,00					6 500,00	2 078,15	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 19/04/2024

ID : 027-262700511-20240411-2024_07-BF





IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	10	23/01/2023
L	Frais d'études	10	23/11/2023
L	Frais d'études (si non suivi de travaux)	3	23/11/2023
L	Frais d'insertion (si non suivi de travaux)	3	23/11/2023
L	Frais de recherche et de développement (si non suivi de travaux)	3	23/11/2023
L	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	1	23/11/2023
L	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	3	23/11/2023
L	Autres agencements et aménagements	15	23/11/2023
L	Immeubles de rapport	60	23/11/2023
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics	20	23/11/2023
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés	20	23/11/2023
L	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	23/11/2023
L	Matériel roulant GROS VOLUME	10	23/11/2023
L	Autre matériel et outillage de voirie	5	23/11/2023
L	Installations, matériel et outillage des cantines scolaires	15	23/11/2023
L	Autres matériel et outillage technique - Outillage et petits matériels	5	23/11/2023
L	Autres matériel et outillage technique - Outillage et petits matériels technique	10	23/11/2023
L	Autres installations, matériel et outillage technique	1	23/11/2023
L	Autres installations, matériel et outillage technique	5	23/11/2023
L	Autres installations, matériel et outillage technique	7	23/11/2023
L	Autres installations, matériel et outillage technique	10	23/11/2023
L	Autres immobilisations corporelles - Autres matériels de transport	5	23/11/2023
L	Autres immobilisations corporelles - Autres matériels de transport	7	23/11/2023
L	Autres immobilisations corporelles - Autres matériels de transport	15	23/11/2023
L	Matériel informatique scolaire	3	23/11/2023
L	Matériel informatique scolaire	5	23/11/2023
L	Autre matériel informatique	5	23/11/2023
L	Autre matériel informatique	3	23/11/2023
L	Matériels de bureau et mobiliers scolaires	5	23/11/2023
L	Matériels de bureau et mobiliers scolaires	10	23/11/2023
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	5	23/11/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	10	23/11/2023	
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	20	23/11/2023	
L	Matériel de téléphonie	2	23/11/2023	
L	Matériel de téléphonie	5	23/11/2023	
L	Matériel de téléphonie	10	23/11/2023	
L	Cheptel	8	23/11/2023	
L	Autres immobilisations corporelles	5	23/11/2023	
L	Autres immobilisations corporelles	10	23/11/2023	
L	Autres immobilisations corporelles	15	23/11/2023	
L	Subvention Equipement - Biens mobiliers, Matériel, Etudes	5	23/11/2023	
L	Subvention Equipement - Batiments et installations	15	23/11/2023	
L	Subvention Equipement - Projets infrastructures	20	23/11/2023	
	Terrains nus	0	23/11/2023	
L	Matériel et outillage de voirie	10	23/11/2023	
	Terrains de voirie	0	23/11/2023	
	Terrains bâtis	0	23/11/2023	
	Cimetières	0	23/11/2023	
	Autres terrains	0	23/11/2023	
	Constructions - Bâtiments administratifs	0	23/11/2023	
	Constructions - Bâtiments scolaires	0	23/11/2023	
	Equipements de cimetière	0	23/11/2023	
	Autres bâtiments publics	0	23/11/2023	
	Installations, matériel et outillage technique - Réseaux de voirie	0	23/11/2023	
	Installations, matériel et outillage technique - Installation de voirie	0	23/11/2023	
L	Droit de superficie	3	23/11/2023	
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	15	23/11/2023	
	Constructions - Bâtiments culturels et sportifs	0	23/11/2023	
L	Autres constructions	10	23/11/2023	
	Autres collections et ?uvres d'art	0	23/11/2023	

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 19/04/2024

ID : 027-262700511-20240411-2024_07-BF


IV
2024

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					4 600,00
6574		SUBVENTION 2023 HABITAT HUMANISME -	HABITAT ET HUMANISME	Association	700,00
6574		RESERVE ASSOCIATIVE	SUBVENTION PROJET SPECIFIQUE	Association	400,00
6574		SUBVENTION 2023 CLUB DE L'AMITIE	CLUB DE L'AMITIE	Association	500,00
6574		SUBVENTION 2023 ALCOOL ASSISTANCE - SUBVENTION 2023 Entraid'addict	ALCOOL ASSISTANCE HTE NORMANDI	Association	200,00
6574		SUBVENTION 2023 LES Restos Du Coeur -	LES RESTOS DU COEUR	Association	1 500,00
6574		SUBVENTION 2023 SORESO -	SORESO	Association	800,00
6574		SUBVENTION 2023 SOLID'ENSEMBLE - CANCER 276	SOLID'ENSEMBLE CANCER 276	Association	500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
B9

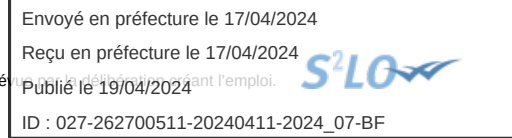
B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint technique	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Assistant socio-éducatif de 2nde classe	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SFT Seul		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		5,00	0,00	5,00	2,00	3,00	5,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prélevée sur le total des emplois existant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
- ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
- Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
- (5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.





IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique	C	TECH		0,00	332-14	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Assistant socio-éducatif de 2nde classe	A	MS		0,00	332-14	CDD
Assistant socio-éducatif de 2nde classe	A	MS		0,00	332-14	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Directeur général des services ou directeur	A	OTR		0,00	A autre	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	7 449,20	7 449,20
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 719,72	-1 719,72
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	28 875,00	28 875,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	94 829,98	94 829,98
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	65 954,98	65 954,98

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		28 875,00	I 28 875,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		28 500,00	28 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	28 500,00	28 500,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		375,00	375,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	375,00	375,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		94 829,98	III 94 829,98
Ressources propres externes de l'année (a)		1 162,00	1 162,00
10222	FCTVA	1 162,00	1 162,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		93 667,98	93 667,98
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	0,00	0,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	10 479,00	10 479,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	338,00	338,00
281321	Immeubles de rapport	17 078,80	17 078,80
281351	Bâtiments publics	517,00	517,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 041,00	1 041,00
28181	Installations générales, aménagt divers	223,00	223,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	583,00	583,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	738,00	738,00
28188	Autres immo. corporelles	6 002,20	6 002,20
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	56 667,98	56 667,98

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 16

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES :

Pour : 11

Contre : /

Abstentions : /

Date de convocation : 05/04/2024

Présenté par (1),

A , le 11/04/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

CA du 11/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

M.	Frédéric	DUCHÉ	Maire des Andelys	Présidente du C.C.A.S.	
Mme	Sylvie	GOULAY	Adjointe au Maire	Vice-Présidente du C.C.A.S.	
Mme	Martine	VANTREESE	Adjointe au Maire	Membre élu du C.A. du C.C.A.S.	
Mme	Colette	CARON	Conseillère Municipale	Membre élu du C.A. du C.C.A.S.	
Mme	Véronique	BABIN	Conseillère Municipale	Membre élu du C.A. du C.C.A.S.	
Mme	Christiane	CHERRIER	Conseillère Municipale	Membre élu du C.A. du C.C.A.S.	
Mme	Françoise	LORENZI	Conseillère Municipale	Membre élu du C.A. du C.C.A.S.	
Mme	Jean-Patrick	HOURCASTAGNOU	Conseiller Municipal	Membre élu du C.A. du C.C.A.S.	
Mme	Manuela	GIMENEZ	Conseillère Municipale	Membre élu du C.A. du C.C.A.S.	
M.	Elisabeth	THUAULT	Amicale de l'Hôpital Saint Jacques	Membre nommé du C.A. du C.C.A.S.	
Mme	Joëlle	BEAUCLÉ	U.D.A.F. de l'Eure	Membre nommé du C.A. du C.C.A.S.	
Mme	Jocelyne	JACQUOT	Club de l'Amitié	Membre nommé du C.A. du C.C.A.S.	
Mme	Géraldine	REQUILLARD	Directrice adjointe	Membre nommé du C.A. du C.C.A.S.	
Mme	Nicole	LEMASLE	SORESO	Membre nommé du C.A. du C.C.A.S.	
Mme	Christine	WARLOP	A.P.E.F.A TOUTVAPEUR	Membre nommé du C.A. du C.C.A.S.	
M.	François	TRANCHARD	Les Restaurants du Cœur	Membre nommé du C.A. du C.C.A.S.	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 11/04/2024

L'an deux-mil-vingt-quatre, le jeudi onze avril à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni à la Maison de la Famille et des Solidarités, en séance ordinaire sous la présidence de Madame Sylvie GOULAY, Vice-Présidente.

Nombre de membres en exercice : **16** – Présents : **9** – Pouvoirs : **2** – Votants : **11**

Date de convocation du Conseil d'Administration = 29/03/2024.

Présents :

Mme Véronique BABIN, Mme Colette CARON, Mme Christiane CHERRIER, Mme Sylvie GOULAY, Mme Martine VANTREESE : Membres élus.

Mme Joëlle BEAUCLE, Mme Nicole LEMASLE, M. François TRANCHARD, Mme WARLOP Christine : Membres nommés.

Absents excusés sans pouvoir :

M. Frédéric DUCHÉ, Mme Manuela GIMENEZ, M. Jean-Patrick HOURCASTAGNOU, Mme Géraldine REQUILLARD.

Absents excusés avec pouvoir :

Mme Elisabeth THUAULT, Mme Françoise LORENZI.

Absents :

Mme Jocelyne JACQUOT.

Secrétaire de séance : Mme Martine VANTREESE

Numéro : **2024-08**

Pole : CCAS

Rapporteur : Madame Sylvie GOULAY Vice-présidente

Objet : Attribution des subventions aux associations et organismes 2024

Le rapporteur rappelle que chaque année, des associations et organismes sont soutenus par le CCAS des Andelys dans le cadre de leurs activités et des prestations qu'ils peuvent offrir.

Pour ce faire, le Conseil d'Administration doit fixer le montant total des subventions imputées à l'article 65758 du Budget Primitif 2024. Le montant proposé s'élèverait à **4 600 €**.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

DECIDE

Article 1 - DE FIXER le montant total des subventions attribuées aux associations et organismes, à la somme de **4 600 €**.

Article 2 - D'ATTRIBUER les subventions aux associations et organismes comme ci-après :

➤ Les Restos du Cœur :	1700 €
➤ SORESO :	800 €
➤ Solid'Ensemble Cancer 276 :	700 €
➤ Adapei 27	500 €
➤ Réserve associative :	900€

Article 3 - Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Eure et Monsieur le Trésorier principal

N'ont pas participé au vote de la subvention concernant l'association dont ils sont présidents ou membres :

Associations

Noms - Prénoms

Les restos du cœur

TRANCHARD François

SORESOS

LEMASLE Nicole – Christine WARLOP

La présente délibération est ADOPTÉE à l'unanimité des membres.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an susdits,

M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Pour le Président et par délégation
La Vice-Présidente
Sylvie GOULAY

